

# CONDITIONS GÉNÉRALES

Tout dossier d'inscription doit être intégralement validé et complet avant la date de fermeture des inscriptions indiquée sur notre site internet. La direction de la CORSAIR Foot Academy se réserve le droit de refuser l'accès au stage à tout enfant dont le dossier serait encore incomplet au premier jour de l'événement. Pour toute situation exceptionnelle, nous vous invitons à nous contacter en amont à l'adresse suivante : [contact@corsairacademy.fr](mailto:contact@corsairacademy.fr).

Le prix du stage comprend les activités sportives, le matériel sportif, l'encadrement, ainsi que l'équipement officiel CORSAIR Foot Academy.

**TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ÊTRE PRIS EN COMPTE !**

## ANNULATION DU STAGE

### DU FAIT DU STAGIAIRE

Toute annulation doit nous être signalée par écrit. En cas d'annulation (avant ou pendant le stage), aucun remboursement ne pourra être effectué. Une dérogation à cette règle ne sera accordée que pour des raisons médicales, et ce, sous réserve de la présentation obligatoire d'un certificat médical justifiant l'incapacité de l'enfant à participer.

## DU FAIT DE

### L'ORGANISATEUR

L'organisateur peut être exceptionnellement contraint d'annuler un stage si le nombre minimum de stagiaires n'est pas atteint. Dans ce cas, l'organisateur vous en informera par écrit dans les meilleurs délais.

L'organisateur proposera au stagiaire, dans la mesure du possible, un autre stage organisé sur le territoire ou un stage l'année suivante, que le stagiaire sera libre d'accepter. En cas de refus, l'organisateur remboursera les sommes déjà versées. L'avoir est valable pour la session suivante uniquement.

## DROIT À L'IMAGE



Dans le cadre de nos stages, des photographies et des vidéos des participants peuvent être réalisées. En inscrivant un enfant mineur, les parents ou représentants légaux autorisent expressément et à titre gracieux la CORSAIR Foot Academy à fixer, reproduire et communiquer l'image de leur enfant. Ces captations pourront être exploitées sur nos différents supports (site internet, réseaux sociaux, documents promotionnels, etc.) dans le but exclusif de promouvoir les activités de l'académie. Si vous vous opposez à l'utilisation de l'image de votre enfant, veuillez nous en informer par écrit lors de la soumission du dossier d'inscription.

## INSCRIPTION ET PRIX DU STAGE



Tout dossier d'inscription doit être adressé avant la date limite indiquée sur notre site. Le dossier doit être intégralement complété et validé. Tout dossier incomplet ne pourra être pris en compte.

## ÉQUIPEMENT NÉCESSAIRE POUR CHAQUE STAGIAIRE



(Hors tenue offerte)

- 1 paire de crampons moulés ou stabilisés
- 1 paire de protège-tibias
- 1 sweat ou 1 veste
- 1 pantalon de survêtement
- 1 sac de sport

# CONDITIONS GÉNÉRALES

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR



Il est indispensable de participer au stage dans un esprit ludique et de convivialité et ainsi respecter les valeurs de respect et de convivialité véhiculées par la CORSAIR Foot Academy. La participation du stagiaire aux activités sportives a un caractère obligatoire.

Pour pratiquer du sport, il convient de respecter quelques règles d'hygiène et de vie simples : alimentation adaptée, temps de sommeil suffisant et interdiction de fumer. De plus, l'organisateur, en application des dispositions réglementaires relatives à l'accueil d'enfants mineurs dans ses centres, rappelle que la consommation d'alcool y est interdite et souligne également l'interdiction de fumer dans les lieux publics et sur les lieux du stage. Plus généralement, l'organisateur veille à interdire la vente et la consommation de substances ou plantes vénéneuses classées comme stupéfiants durant le stage. De même, le régime des sorties est contrôlé et les enfants mineurs s'engagent à respecter les horaires et les règles de vie du centre.

Le non-respect du règlement intérieur pourra entraîner une mise au point avec les parents ou les tuteurs, et selon le degré de gravité, en cas de faute justifiant un départ immédiat, le stagiaire pourra être renvoyé chez lui par l'organisateur. Les frais éventuels engendrés par ce renvoi seront à la charge des parents ou du responsable légal du stagiaire et aucun remboursement ou avoir ne sera accordé.

En inscrivant un enfant mineur à la CORSAIR Foot Academy, les parents, tuteurs, représentants légaux ou responsables acceptent la mise en œuvre éventuelle de leur responsabilité civile et s'engagent à en informer l'intéressé. L'organisateur décline toute responsabilité liée aux actes de vandalisme, destruction volontaire ou vol commis par un stagiaire pendant la durée de son stage. L'organisateur se dégage de toute responsabilité en cas de vol ou de dommage d'objets qui ne lui auraient pas été confiés.

Pendant toute la durée du stage, le stagiaire est sous la surveillance permanente de l'organisateur. La prise en charge des stagiaires par l'organisateur débute à l'arrivée le matin au lieu du rassemblement et cesse en fin de journée au même endroit (sauf départ prématuré).

## ASSURANCE



Dans le cas de négligence ou d'une faute de la part de la CORSAIR Foot Academy du fait de l'organisation de l'évènement, ce dernier est couvert par le biais d'une assurance « Responsabilité Civile ». Tout autre accident et/ou incident doit être couvert par l'assurance personnelle du participant. Nous vous encourageons à vérifier que votre enfant est assuré de manière satisfaisante.